La CGT informe

Mise en demeure de Total sur le « climat social »: où en est on ?

Depuis la mise en demeure de l'employeur par la DIRECCTE (Inspection du Travail) en Juin 2017, la CGT a diffusé les divers rapports et rappelé la nécessité de donner aux salariés des perspectives professionnelles à la hauteur de l'ambition du groupe et de leurs attentes

La CGT invite maintenant le personnel à une réunion d'information afin que chacun puisse s'exprimer. Nous pourrons ainsi émettre des propositions qui devront être portées devant la Direction de Total.

Ce sera également l'occasion d'avoir un échange sur l'actualité sociale nationale et des projets gouvernementaux autour de la reforme « loi travail » et de leur impact sur le quotidien.

RDV

Réunion d'Information du Personnel

Mardi 05 Septembre À partir de 13h30 Salle FA 089

1 Climat social: point sur la mise en demeure de la DIRECCTE

2 Loi travail: point d'actu sur la reforme du droit du travail et des « ordonnances Macron »

3 Ouestions diverses

(réunion dans le cadre du droit syndical, art. 2 de l'accord du 29/03/2002)

Centre Scientifique & Technique Jean Féger FO17 avenue Larribau

64018 PAU Cedex 05 59 83 42 56 / 60 43 / 46 31 /68 21

Tour Coupole & St Martin d'Hères

04B01 2 place Jean Millier La Défense 6, 92078 PARIS 0147444341 01 41 35 52 45

Pôle Étude Recherche Lacg (PERL)

Pôle Économique 2 BP47 64170 LACQ 05 59 67 37 37



PLUS D'IDÉES PLUS DE FOR(E

